

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du groupe belge de l'Association Henri Capitant,
en date du 6 mai 2020, en virtuel**

Excusés : Mmes et MM. AYDOGDU, BOUHON, GALLUS, HAUMONT, KOHL, LELEU, MERCHERS, MOREAU, RENCHON, SQUILBECK, STORRER, THIRION, WATTÉ ET WYLLEMAN.

Membres présents ou représentés : Mmes GREGOIRE, BIQUET, LECOCQ, MERCHERS, PUTTEMANS, et MM. BARNICH, BOURGEOIS, GENICOT, JAFFERALI, MASSET, PEETERS, STEENNOT, STORME ET VERDUSSEN.

Les membres ont été informés que vu la tenue, virtuelle, de la présente Assemblée générale ordinaire, celle-ci était conçue *a minima*.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 2019 dont copie a été adressée aux membres, est approuvé sans aucune remarque.

2. Les comptes et bilan de 2019 - le budget 2020

Andrée Puttemans informe l'assemblée générale que le compte de résultat de l'exercice 2019, arrêté au 31 décembre 2019, fait apparaître un résultat négatif de 166,38 euros. Ceci s'explique en partie car ont été facturés en 2019 les frais de cocktail de 2018 et ceux de 2019. Andrée Puttemans souligne que le nombre de cotisations durant l'année 2019 s'élève à 2760 euro, ce qui est plus élevé que les années passées. Le bilan de l'exercice de l'année 2019, arrêté à la même date, établit un actif de 25462,42 euros en équilibre avec les avoirs de l'A.S.B.L. et le *mali* de l'année 2019. Au total, les avoirs restent en équilibre, notamment grâce au bénéfice dégagé lors des journées belgo-néerlandaises de 2013.

Andrée Puttemans présente le projet de budget pour 2020. Il reprend les cotisations estimées des membres au titre des entrées (2500 €). En ce qui concerne les sorties, sont retenus, comme les années précédentes, les frais relatifs à la tenue de l'assemblée générale (frais de cocktail, 700 €, si une assemblée se tient en présentiel à l'automne), la participation à la publication des travaux (250 €), les honoraires du comptable (220 €) et les frais bancaires (50 €), auxquels il conviendra d'ajouter les frais de publication au Moniteur. L'année 2020 présenterait, vu l'absence de journées internationales en raison de la pandémie, un *boni* exceptionnel estimé à 1250 euros. Il est aussi réfléchi à des solutions alternatives pour la tenue des assemblées générales ordinaires, pour diminuer les frais de l'Association. R. Jafferali se propose de contacter le Bozar à cet égard.

Les comptes de l'année 2019 et le budget de l'année 2020 sont approuvés.

Enfin, puisque les seules sources de revenus du groupe belge sont les cotisations et les éventuels bénéfices de journées organisées en Belgique, journées relativement rares, il convient vraiment d'insister sur le paiement des cotisations et de faire un rappel pour l'année 2020.

3. Renouvellement du conseil d'administration

Depuis quelque temps, les membres du conseil d'administration songent à étoffer ledit conseil en application de l'article 16. Par ailleurs, certaines fonctions, telle celle de trésorier, pourraient, à la demande de leur titulaire, être éventuellement réattribuées et certains réfléchissent à se retirer dudit conseil après de longues années de collaboration. S'agissant de questions relativement importantes pour le groupe belge, les membres présents considèrent qu'il serait plus pertinent et plus respectueux d'en discuter lors d'une assemblée générale plus représentative et plus traditionnelle, de vive voix, que lors de cette première expérience d'assemblée virtuelle. Ce point est donc reporté à la prochaine assemblée générale en présentiel, que l'on espère à l'automne 2020.

4. Démissions et admissions de nouveaux membres

Ont informé Pascale Lecocq de leur démission du groupe belge Mmes M. Piers et D. Caustur ainsi que Mrs F. Jongen et Flamée (qui avaient informé Pascale Lecocq il y a longtemps déjà

de cette décision). Le conseil d'administration en a pris acte. Pour les mêmes raisons que celles qui reportent la composition du conseil d'administration à une date ultérieure, il est décidé de ne pas se prononcer sur les admissions de nouveaux membres lors de la présente assemblée.

5. Journées internationales futures

En raison de la pandémie, les journées internationales coréennes prévues en juin 2020 sont reportées en 2021, à une date qui sera communiquée ultérieurement. Partant, les journées colombiennes seraient reportées en 2022.

6. Divers

Gilles Genicot s'interroge sur la date de parution du tome sur la vulnérabilité, traitée au Québec en 2018, et dont la parution était pourtant annoncée à l'automne ; il est sans nouvelle. Pascale Lecocq interrogera Christophe Vernières sur ce point et transmettra les informations aux rapporteurs belges concernés.

La séance est levée à 20h00.

Pour le conseil d'administration du groupe belge,

Pascale Lecocq, secrétaire général